Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215602228-20251215-20250906-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Séverine LE JEUNE, M. Henri-Claude BELZIC, Mme Viviane OLIVEUX, M. Éric NOUAILLE, Mme Gisèle HAYS, M. Alain HIVERT, Mme Jocelyne PELTIER, M. Gérard CODRON, Mme Florence LE CORFF-BROWN, Mme Delphine GUILLO, M. Yann LE BRETON, M. Mathieu BOUBLI, Mme Sabrina THOMAZO, Mme Marina ROHEL, M. Stéphane VAUZELLE, M. Cyril COUE, M. Valentin GUILLOT, Mme Marie-Annick THEBAUD, M. Bruno GILLET, Mme Marie-Hélène MOISAN, M. Jean-Pierre LE POUËZARD.

Absents excusés : Mme Marie-Annick THEBAUD, Mme Marina ROHEL, Mme Séverine LE JEUNE, M. Bruno GILLET, M. Cyril COUÉ

Pouvoirs : M. Bruno GILLET à M. Jean-Pierre LE POUEZARD, Mme Marina ROHEL à M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie-Annick THEBAUD à Mme Marie-Hélène MOISAN

Date de convocation : 27 novembre 2025
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 21
Secrétaire de séance : M. Henri-Claude BELZIC

Délibération n° 2025-09-06
Frais de fonctionnement classe ULIS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Mairie de Meucon sollicite une subvention pour les frais de fonctionnement d'une classe ULIS et les fournitures scolaires. Un enfant Brévelais fréquente cette classe.
La commune ne dispose pas de cette section dans les écoles de la commune. Le montant demandé s'élève à 460.61 € pour un enfant.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- Décide de verser la subvention de 460.61 € à la mairie de Meucon correspondant aux frais de fonctionnement et de fournitures scolaires d'un élève.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-MEEN MORBIHAN

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh